



« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »
Michel EYQUEM de MONTAIGNE — Essais



La flamme olympique dans le Colorado Provençal

LE MOT DU MAIRE Pierre TARTANSON

Chers amis Rustréliens,

Il n'y aura pas de bulletin municipal conséquent comme cela était prévu en juillet, et je vous prie de m'en excuser. En effet, la réalisation de notre « petit journal » nécessite environ une semaine de travail et, en raison de la situation dans laquelle se trouve notre secrétariat, à savoir l'arrêt de travail prolongé de notre secrétaire générale, mais aussi des défaillances au niveau de notre Conseil municipal, nous n'avons pas pu programmer son édition.

Parallèlement nous avons eu, et nous avons encore, à affronter de très lourdes tâches administratives exceptionnelles ou inhabituelles qui ont majoré les problèmes : passage de la flamme olympique, élection européenne et élections législatives, opérations en cours de Déclaration d'Utilité Publique du Colorado, de révision du Plan Local d'Urbanisme et plusieurs judiciarisation de dossiers d'urbanisme. De plus, l'activité habituelle et les relations avec l'administration et les administrés deviennent de plus en plus complexes et chronophages, ce qui ne facilite pas les performances des deux secrétaires restant en poste. L'impérativité de leurs congés annuels prévus cet été ne va pas arranger les choses...

A cette situation difficile se surajoute une carence en personnel aux services tech- ●●●

niques : transfert à sa demande d'un employé à la Mairie de Gargas, demande de mise en disponibilité d'un autre, démission d'un employé récemment embauché ; états de fait qui occasionnent de nombreuses tracasseries, autant sur le plan humain que sur le plan administratif et la nécessité de mettre en place une externalisation des tâches qui ne peuvent plus être réalisées.

Nous n'éditerons donc que ce seul feuillet pour diffuser les quelques avis indispensables ci-dessous.

Nous espérons, à la faveur d'une amélioration des performances de notre secrétariat, pouvoir éditer un nouveau bulletin cet automne pour tenir au courant les Rustréliens des informations qu'ils sont en droit d'attendre de leur équipe municipale.

Et je vous souhaite malgré tout un bel été...

Pierre TARTANSON

- Comme je vous l'indiquais précédemment, la procédure de **Déclaration d'Utilité Publique** du site du Colorado provençal progresse, lentement mais sûrement. Ainsi, le Président du Tribunal administratif de Nîmes vient de nous informer de sa décision, à la demande du Préfet de Vaucluse, de constituer une commission d'enquête « préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cession des parcelles nécessaire à l'opération d'acquisition du site du Colorado Provençal sur le territoire de la commune de RUSTREL ».

Je vous tiendrai rapidement au courant des suites pratiques de la procédure.

- **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de Rustrel est l'un des plus anciens de la Communauté de communes. Ceci amène souvent des difficultés lors de l'instruction des différents permis et la judiciarisation des litiges lors de certaines opérations. Nous avons donc décidé d'entamer une révision de ce PLU (Délibération du Conseil municipal du 8 juillet) et confié cette lourde et longue (et coûteuse !) tâche au cabinet ALTEREO qui a débuté sa mission en collaboration étroite avec les membres de notre Conseil Municipal.

- **Les travaux sur la départementale 22**

La station d'épuration d'Istrane traite la plus grande partie des eaux usées de notre village. Depuis quelques années, l'ARS (Agence Régionale de santé) alerte la Mairie et surtout la Communauté de Communes, qui a la compétence de l'eau et de l'assainissement, sur des dysfonctionnements que la maintenance de cette station n'arrive pas à maîtriser.

La construction d'une nouvelle station avait d'abord été envisagée mais, en raison de subventions plus conséquentes, il a été décidé de relier nos installations à la récente station d'épuration du Chêne à Apt par l'intermédiaire de la départementale 22 au hameau des Jean-Jean, et d'en profiter pour remplacer les conduites d'eau potable et refaire la chaussée.

Ce gros chantier (1,8M€ pour la CCPAL) qui devait débiter plus tôt dans la saison n'a pu commencer qu'au mois de mai. Il était prévu de barrer totalement (un alternat étant impossible) pendant 5 mois la D 22 entre les Jean- Jean et le rond-point de Rustrel, au grand dam des riverains, et en particulier des commerçants en pleine saison touristique.

Je dois préciser ici que la Mairie de Rustrel n'avait pas été informée du calendrier des travaux et de l'importance du préjudice causé à toute notre commune !

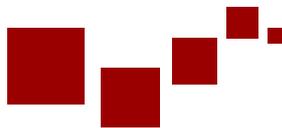


Après plusieurs réunions, souvent houleuses on peut le comprendre, entre la CCPAL, le département de Vaucluse, les deux entreprises de travaux public du chantier, les riverains et la Mairie, certain compromis acceptable a été trouvé.

Il a été décidé que les travaux s'effectueraient en deux phases : d'abord entre le carrefour D22 / route de Lagarde (Passeron) jusqu'au rond-point de Rustrel, laissant libre un accès au village par la route de Lagarde et la route de Saint Saturnin (l'accès des riverains pouvant se faire, selon le stade des travaux, par le nord ou le sud de cette portion de départementale). Puis une deuxième phase cet automne, après la saison touristique, entre les Jean-Jean et le Passeron. L'accès à Rustrel ne pouvant se faire alors que par une déviation à partir d'Apt en passant par Villars et les Petits Cléments mais à une période où l'impact sur les commerces devrait être moindre que cet été.

Les travaux semblent se dérouler à un rythme soutenu, plus rapide que prévu, laissant très raisonnablement espérer une réouverture provisoire de la départementale pour le mois d'août .





NUMEROS ET INFOS UTILES

Mairie de Rustrel	04 90 04 91 09
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures :	04 90 71 20 11
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
Bus intercommunal itinérant	Le 18 juillet et le 29 Août
Météo France Carpentras	04.90.63.69.60
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières	Cabinet infirmier Viens : 04.90.75.24.12